La Croix-Rouge de la Jeunesse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **59 (1949-1950)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LA CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

Imagination

Un professeur se plaignait dernièrement du manque d'imagination de ses élèves en particulier et de la jeunesse actuelle en général. Il regrettait le temps où les jeunes étaient de véritables creusets dans lesquels germaient et bouillonnaient presque sans arrêt des idées plus ou moins bizarres et originales. Il rappelait certains mouvements partis de la seule imagination, de la seule initiative et du seul enthousiasme de quelques jeunes. Avec mélancolie, il considérait ces temps comme révolus.

Avait-il raison?

Aujourd'hui, l'imagination n'est presque plus nécessaire pour vivre une vie dans la bonne moyenne. La super-organisation n'en a plus besoin. Radio et cinéma, en particulier, se chargent d'en avoir pour nous. C'est l'imagination mécanisée et organisée, c'est la détente, c'est l'évasion sans effort. Venez voir, venez entendre ce que d'autres ont imaginé pour vous!

Mais il y a encore bien d'autres occasions d'avoir de l'imagination qui n'existent plus aujourd'hui. Constatez-vous quelque chose qui ne va pas? Vous apercevez-vous que des enfants souffrent, que des hommes ou des femmes pourraient être secourus? Ne vous fatiguez pas l'esprit: d'autres ont imaginé pour vous un moyen de sauver en grand ce qu'il y a à sauver, de faire ce qu'il y a à faire. C'est donc même dans le domaine de l'entraide que vous n'avez plus beaucoup d'occasions de faire preuve d'imagination: vendez, achetez, récoltez, retenez tel numéro de compte de chèques postaux, faites tel travail, tel geste. Tout est prévu. Vous n'avez qu'à suivre les directives, qu'à prêter votre concours à la «machine à grandes actions».

Tout cela, hélas, est normal et découle simplement de notre civilisation, dans laquelle toute action, dans n'importe quel domaine, est entreprise sur un plan plus étendu que par le passé, de notre civilisation d'étatisme et d'entraide massive et anonyme, non plus sur le plan local ou même national, mais le plus souvent dans un cadre international.

Il ressort de ces quelques constatations que le professeur qui se plaignait du manque d'imagination de ses élèves n'avait cependant pas tout à fait raison; en effet, ce qui manque surtout à notre époque, ce n'est pas l'imagination elle-même, mais bien plutôt les *occasions* de faire preuve d'imagination.

Un des objectifs de la Croix-Rouge de la Jeunesse est précisément de rendre aux jeunes le sens de l'entraide personnelle, de leur donner des occasions de faire preuve d'imagination et de prendre eux-mêmes des initiatives. A côté des grandes actions d'entraide spectaculaire qui sont le propre de notre siècle, il faut apprendre à ces jeunes la valeur du contact personnel, la valeur du «cas» particulier que l'on a découvert soi-même. Ils auront bien le temps, plus tard, de remplir des bulletins verts, d'acheter des insignes ou des cartes, et de participer ainsi indirectement à mille actions d'entraide, qui sont certes nécessaires, mais qui présentent aussi un certain danger pour les jeunes.

*

Dans le vaste monde

Suisse

Dans le cadre du but proposé par le calendrier des mois de mars et avril (aide aux jeunes malades, infirmes, orphelins, etc.), de nombreuses classes ont souscrit des parrainages pour le compte de «Pro Infirmis». Ainsi, tout naturellement, il s'est créé une collaboration et une unité d'action qui ne peuvent qu'être salutaires.

Grèce

«Dites-nous ce qu'il vous faut et nous vous enverrons tout ce que nous pourrons», écrivent les Juniors de deux écoles primaires d'Athènes aux élèves d'une école qu'ils ont adoptée dans un village sinistré de leur pays. Nous voyons là-bas et ailleurs bien des écoles elles-mêmes sinistrées qui parrainent d'autres écoles plus durement touchées. Nous-mêmes, en Suisse, avons une solide réputation d'entraide et de solidarité... mais, à ces écoliers de Grèce, nous pouvons tirer notre chapeau.

Australie

Le dernier numéro du «Journal de la Croix-Rouge de la Jeunesse australienne» a été entièrement consacré

à la Suisse. Nous y trouvons des articles intéressants, agrémentés de nombreuses photographies dont l'une représente la maquette du futur centre scolaire du chemin Trembley, à Genève, et même des devinettes et un problème de «mots-croisés» consacrés à notre pays, ainsi que le message d'un écolier suisse. On y parle du Village Pestalozzi, à Trogen, et on y parle aussi, bien entendu, de ski et d'autres particularités de notre pays. Que voilà une bonne leçon pour ceux qui sentent le besoin d'ouvrir largement leurs fenêtres sur le vaste monde!

Inde

La Croix-Rouge de la Jeunesse s'est révélée un facteur extrêmement utile pour ceux qui se sont attelés à la rénovation de ce vaste pays aux coutumes millénaires. Dans la lutte pour l'hygiène et la santé, notamment, elle accomplit un travail magnifique. Elle cherche également à favoriser les échanges de Juniors entre différentes provinces. Ceux-ci apprennent ainsi à connaître d'autres méthodes de travail.

Pays-Bas

La Croix-Rouge de la Jeunesse vient d'être introduite dans un école d'anormaux. On s'ingénie à montrer à ces enfants qu'ils n'ont pas tout à recevoir mais qu'ils peuvent eux-mêmes aider et faire des heureux. N'est-ce pas là un excellent moyen pour réintégrer ces jeunes dans une vie normale et pour leur faire oublier un peu la cause de leurs affreux complexes d'infériorité? Bravo, amis hollandais!

QUE FAIT-ON EN SUISSE POUR LA JEUNESSE DELINQUANTE ?

Nous voudrions montrer dans ce dernier article quelques points faibles de notre organisation préventive et curative.

Malgré les allocations familiales, ou peut-être du fait de leur insuffisance, trop de mères de plusieurs enfants doivent encore travailler au dehors. Vide du foyer, nous savons ce que cela signifie.

S'adapter, a-t-on dit, à la vie diverse et changeante! A-t-on pensé suffisamment dans nos villes aux loisirs des enfants? La rue dangereuse ne peut plus constituer le lieu de leurs ébats. Il nous faudrait des places de jeux surveillées et des moniteurs de jeux. L'Etat a consacré beaucoup de soins à la formation des instituteurs. Il néglige encore les moniteurs-éducateurs. Quand aurons-nous un statut de cette admirable fonction sociale, une position matérielle assurée pour nos responsables des loisirs éducatifs, des chefs qualifiés pour tous nos patronages, nos camps d'adolescents, nos colonies de vacances, nos maisons d'enfants?

Le manque de moyens financiers entrave parfois l'initiative privée à laquelle on doit des efforts pour la formation des éducateurs. Sollicités de toutes parts, les cantons n'acceptent guère de nouvelles charges, et la Confédération se repose sur eux de ces préoccupations éducatives.

Les Services médico-pédagogiques se sont multipliés en Suisse ces dernières années. Mais nous manquons encore dans bien des villes de classes spéciales en suffisance, de classes médico-pédagogiques, d'écoles-jardins pour inadaptés. Pourtant, nous savons qu'elles constituent le meilleur adjuvant de l'action préventive.

Dans les cantons bien organisés, Offices de mineurs, Services médico-pédagogiques et autorités scolaires collaborent de telle sorte que les enfants exposés à des périls sont aidés et suivis au moins pendant la scolarité obligatoire. Et nous avons vu qu'on peut la plupart du temps leur épargner un placement immérité. Mais à 15 ou 16 ans, première faille! Il n'existe pas encore de patronages organisés soutenus par les pouvoirs publics, pour les jeunes gens psychopathes dépistés à l'école primaire.

Il y a quelques stations d'observation pour déficients qui les suivent par l'intermédiaire d'un patronage. Mais cette aide revêt souvent un caractère sporadique et fragmentaire. Combien d'anciens de nos maisons, psychopathes avérés, mériteraient d'être suivis et aidés!

En général, on attend que se produise le premier délit, et c'est la Chambre pénale ou l'Office des mineurs qui interviendra, au reste d'une manière paternelle et ferme. Est-ce suffisant pour ces malheureux si peu capables de s'adapter aux exigences ordinaires du fait de leurs déficiences mentales? Encore ont-ils souvent, pendant l'adolescence, un foyer, une mère patiente pour supporter leurs écarts. C'est à l'âge adulte qu'ils sombrent. Besoin de liberté, difficultés de l'adaptation professionnelle, dispersion de la famille: quels écueils pour la voie d'un douloureux destin! Et ce sont ces actes délictueux ou criminels d'un adulte que la société et des insuffisances foncières ont mis à l'écart d'une vie normale.

A cet égard, notre responsabilité envers les maisons d'éducation, envers les adultes déficients, est grande. Il ne suffit pas de condamner